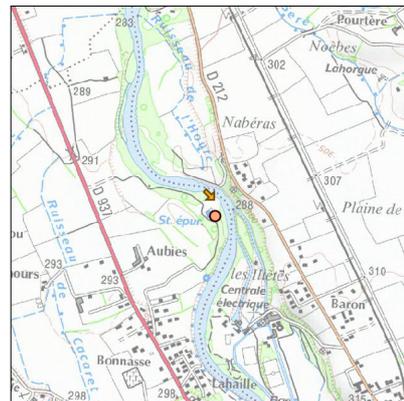
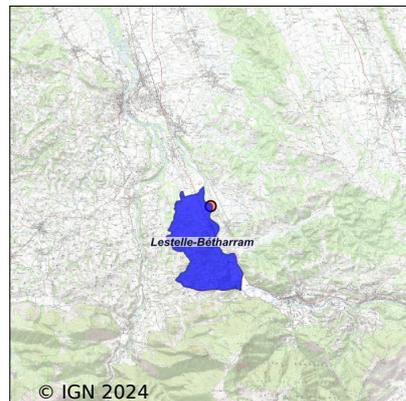


Système d'assainissement 2022

LESTELLE BETHARRAM

Réseau de type Mixte



Station : LESTELLE BETHARRAM

Code Sandre	0564339V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY
Nom de l'exploitant	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY
Date de mise en service	janvier 1993
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	72 Kg/j
Charge nominale DCO	140 Kg/j
Charge nominale MES	84 Kg/j
Débit nominal temps sec	240 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	438 718, 6 231 883 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave de Pau

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Lestelle-Bétharram depuis 1964

Raccordements des établissements industriels

OGEC NOTRE DAME DE BETHARRAM depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau d'assainissement long d'environ 12 km est principalement unitaire. Il comporte 5 postes de mise en charge (Heze, Bétharram, Cazenave, camping, Lahaille) fonctionnant en série et un poste de relevage Lycée pour permettre le transit des effluents vers la station de dépollution. Des délestages sont possibles via les déversoirs d'orage Camping, Cazenave et Lahaille. Les postes de mise en charge ne fonctionnent pas et le effluent brut s'écoule gravitairement dans des canalisations de faible pente, non conçues pour cet usage.

Selon le RPQS de la Communauté de Communes du pays de Nay, le nombre d'abonnés est de 318 et le nombre de branchements est de 297. Parmi eux figurent un établissement scolaire avec internat (collège-lycée) situé en tête de réseau et des restaurants.

Le suivi départemental 2022, dans le cadre du programme NAIADE, a été réalisé par 2 bilans de performance sur 24 heures : un en mars par temps sec et un en octobre par temps humide (2 mm de précipitations en 24h). Dans les deux cas, les constatations de terrain permettent de penser que tout le flux collecté est correctement acheminé jusqu'au site de traitement.

Lors du bilan de mars 2022, réalisé par temps sec, le volume admis en traitement s'élève à 125 m³/j, et correspond à environ 831 équivalents habitants hydrauliques (à raison de 1 EH = 150 l/j). Il est légèrement supérieur à ceux appréhendés lors des bilans de septembre 2021 (108 m³/j) et mai 2021 (98 m³/j) par temps humide. L'histogramme des débits horaires présente des variations qui sont caractéristiques des rejets domestiques avec des débits de pointe horaire de l'ordre de 6-7 m³/h le matin, le midi et le soir. Le débit minimal en période nocturne est de 3,2 m³/h laissant supposer la présence de deux claires parasites permanentes, en l'absence de fonctionnement des électrovannes des postes de mise en charge.

Lors du bilan d'octobre 2022, réalisé par temps humide avec 2 mm, le volume admis en traitement s'élève à 97 m³/j, et correspond à environ 650 équivalents habitants hydrauliques (à raison de 1 EH = 150 l/j). Ce débit se situe dans la gamme des volumes régulièrement mesurés (108 m³/j en septembre 2021 et 98 m³/j en mai 2021) par temps humide. L'histogramme des débits horaires présente des variations qui sont caractéristiques des rejets domestiques avec des débits de pointe horaire de l'ordre de 5-7 m³/h le matin, le midi et le soir. Le débit minimal en période nocturne est de 2 m³/h témoignant de la présence de deux claires parasites permanentes à hauteur de 50 % dans le réseau de collecte. Ce débit minimal nocturne est proche de la valeur mesurée en septembre 2021 (2,3 m³/h).

Des mesures antérieures par temps de pluie avaient permis de mettre en évidence la collecte de deux claires pluviales, il est alors constaté que le débit augmente rapidement au moment des averses.

Lors du bilan de mars 2022, les concentrations de effluent brut sont caractéristiques d'un effluent domestique dilué à plus de 50 % (DCO = 383 mg/L). Avec 20 kg DBO₅/j et 47,8 kg DCO/j, la charge mesurée pour ce bilan correspond à environ 366 EH organiques (DBO₅ pondérée par la DCO sur la base 1 EH = 120 g DCO et 1 EH = 60 g DBO₅). Cette charge est plus élevée que celles obtenues lors des précédentes mesures de septembre 2021 (180 EH) et mai 2021 (210 EH) par temps humide.

Lors du bilan d'octobre 2022, les concentrations de effluent brut sont caractéristiques d'un effluent domestique dilué à plus de 50 % (DCO = 269 mg/L) en lien avec la collecte de deux claires parasites permanentes. Avec 11 kg DBO₅/j et 26 kg DCO/j, la charge mesurée pour ce bilan correspond à environ 200 EH organiques (DBO₅ pondérée par la DCO sur la base 1 EH = 120 g DCO et 1 EH = 60 g DBO₅). Cette charge est analogue aux charges mesurées en septembre 2021 (180 EH) et mai 2021 (210 EH) par temps humide. Cette charge est faible au regard du nombre d'abonnés au service (318 en 2019 selon le RPQS). Le ratio de 0,62 EH/abonné est particulièrement faible. Habituellement

Station d'épuration

La station de Lestelle Betharram, mise en service en 1992, utilise un traitement par boues activées de configuration classique. Les effluents sont relevés vers les prétraitements assurés par un dégrilleur suivi d'un dégraisseur aéré. Le traitement biologique est assuré dans un bassin aéré par deux turbines dont le fonctionnement est commandé par horloge. Un clarificateur complète le traitement.

En 2022, 2 bilans ont été réalisés en mars (temps sec) et octobre (temps humide), les taux de charge de la station sont de

- hydraulique : 52 % et 40%
- organique : 28% et 15 % (très faibles)

Dans le bassin daération, le taux de boues est le plus souvent maîtrisé. Le taux de boues est compris entre 3,4 et 4,3g/l lors de ces 2 bilans.

Ces boues présentent une aptitude moyenne à mauvaise à la décantation. Dans le clarificateur, les vitesses ascensionnelles sont inférieures à 0,15 m/h pour le débit moyen comme pour le débit de pointe au cours de nos deux bilans de 2022 et garantissent une bonne séparation eaux traitées/boues dans le décanteur secondaire.

Lors des dernières mesures réalisées par les services départementaux, les rendements épuratoires sont satisfaisants sur tous les paramètres (entre 89 et 98%). Concernant le phosphore, lors du bilan de mars 2022, il n'est pas éliminé avec une concentration anormale de 14,9 mg/l en sortie station. En octobre 2022, le phosphore est éliminé à hauteur de 12% avec une concentration de 4,4 mg/l en sortie station, sans traitement spécifique.

La qualité du rejet est régulièrement bonne, si lon ne tient pas compte des by-pass qui sont fréquents.

Sous produits

6 lits au total en service. Les boues sont extraites depuis le bassin daération vers des lits de séchage plantés de roseaux qui fonctionnent correctement. La capacité de stockage est importante.

Malgré l'installation d'une vanne hydraulique en sortie de refoulement de la pompe d'extraction pour limiter le siphonnage du bassin, il arrive que cette dernière se bloque et n'assure plus sa fonction. Pour pallier ce dysfonctionnement, le préposé gère manuellement les phases d'extraction.

Le débitmètre indique qu'en septembre 2021 et octobre 2022, 1494 m³ ont été extraits du bassin daération.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	111 m ³ /j	46 %			97 m ³ /j	
DBO ₅	15 Kg/j	21 %	135 mg/l	97 %	0,4 Kg/j	4,6 mg/l
DCO	36 Kg/j	26 %	330 mg/l	89 %	4 Kg/j	41 mg/l
MES	13,2 Kg/j		119 mg/l	94 %	0,8 Kg/j	8 mg/l
NGL	5,7 Kg/j		52 mg/l	87 %	0,8 Kg/j	7,8 mg/l
NTK	5,7 Kg/j		52 mg/l	90 %	0,6 Kg/j	6,2 mg/l
PT	0,6 Kg/j		5,6 mg/l	-50,3 %	0,9 Kg/j	9,7 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0564339V001>